

Hautes-Alpes

Une formation unique pour les

La station des Orres, en partenariat avec la société Patrolair, a lancé fin août le centre de formation d'excellence drone en montagne. Des salariés de plusieurs domaines skiables sont attendus sur place dans le cadre d'un cursus de formation spécialisé.

Dans un champ, au-dessus du chef-lieu des Orres, cinq stagiaires de la station locale et de Val-Cenis (Savoie) suivent une formation pratique de plusieurs jours afin d'obtenir à terme un brevet professionnel de télépilote de drone. Un examen théorique auprès de la Direction générale de l'aviation civile sera nécessaire pour valider le diplôme. « Deux d'entre eux n'avaient jamais touché un drone jusqu'ici », précise Antoine Fleischmann, instructeur et directeur de Patrolair.

Le pilotage d'un drone en zone de montagne ne s'improvise pas. « Maîtriser l'outil c'est seulement 20 % du travail, le reste consiste à exploiter au mieux les capacités du drone, tout en restant dans les clous de la réglementation en vigueur », lâche Antoine Fleischmann.

Une formation inspirée des pilotes d'hélicoptère

« Allez, c'est parti, tu me fais la check-list », lance Benjamin Renault, le président du tout nouveau centre de formation d'excellence drone en montagne des Orres. Le stagiaire qui

joue le « rôle d'observateur » s'exécute, fiche technique en main. Cartographie, conditions météo, autorisations de survol, niveau des batteries : tout y passe. Le télépilote peut faire décoller l'engin de sa base. « Nous avons adapté une formation de pilote d'hélicoptère au télépilotage de drone », poursuit l'instructeur Patrolair.

Parmi les stagiaires, Stéphane Henry, directeur de la sécurité et des pistes aux Orres, commence « à prendre plus de risques en se rapprochant de plus en plus des obstacles » avec son drone. Il avait déjà eu l'occasion de s'initier à la pratique à titre personnel.

Maintenance, secours, gain de temps : les applications possibles

Après deux jours de « pilotage à vue », les apprenants pilotent désormais à l'aveugle, dos au drone, à partir du retour vidéo de la caméra embarquée. « C'était un peu difficile au début, là c'est le troisième jour et je prends confiance. Cette formation est vraiment importante. On évolue dans un environnement sensible qu'il faut protéger », glisse Aurélie Bellet, responsable réseaux sociaux pour la station des Orres. À la clé, de futures images spectaculaires pour faire la promotion de la station.

Contrôle de la production de neige de culture, vérification de l'état des remontées méca-

niques, recherche de personnes. Les drones peuvent être utilisés de nombreuses manières par les stations de sport d'hiver. « À l'automne, on ne passe plus en 4x4 et il est souvent trop tôt pour se déplacer en dameuse. Utiliser un drone permettrait de faire le tour de l'ensemble des enneigeurs en gagnant en temps et en sécurité pour les agents », assure Tommy Jung, nivoculteur aux Orres. Maxime Lequang, qui occupe un poste similaire à Val-Cenis, abonde : « Cela permettra d'éviter de se mettre en danger lorsque les conditions sont difficiles ».

Du côté des remontées mécaniques, des inspections avec un drone équipé d'une caméra thermique permettraient entre autres de repérer « des échauffements dans les systèmes de roulements ». Les services de secours sur piste suivent eux aussi de près le déploiement de ce nouvel outil. « Il est possible de repérer un blessé grâce à la caméra thermique, de pointer un télémètre sur une zone pour obtenir des coordonnées GPS ou encore de communiquer avec une victime grâce à des haut-parleurs intégrés », précisent les instructeurs de Patrolair. Des innovations qui ne manqueront pas d'intéresser de nombreux domaines skiables au-delà des Hautes-Alpes. Il y a quelques jours, le service des pistes de Courchevel était aux Orres pour lancer la formation de ses futurs télépilotes de drone.

● Rémi Champomier



Aurélie Bellet, en charge des réseaux sociaux pour la station des Orres, passe son brevet professionnel de télépilote de drone. Photo Le DL/Rémi Champomier

pilotes de drone en montagne



Thierry de Boisvilliers, instructeur de pilotage de drones et président de Patrolair, avec Aurélie Bellet, en charge des réseaux sociaux pour la station des Orres, et Stéphane Henry, directeur des pistes.

Photo Le DL/Rémi Champomier

► Sur le web

Pour regarder notre diaporama et notre vidéo, scannez ce QR code



« On veut éviter un développement anarchique du drone dans nos montagnes »

Pourquoi s'installer aux Orres ? La question peut se poser. Les stations concurrentes ne manquent pas, dans la chaîne des Alpes. « Tout est parti d'une discussion avec Patrolair lors d'un forum Ocova aux Orres », précise Yann Bidault, en charge de l'organisation de l'évènement dans la station haut-alpine. Depuis près des 20 ans, des acteurs du numérique se rassemblent chaque année aux Orres pour échanger et proposer des solutions pour "la montagne de demain". La proxi-

mité géographique avec la société Patrolair, basée à Aix-en-Provence, est aussi à prendre en compte. **Bénéficiaire de l'expertise de spécialistes du drone** « Nous avons une culture de l'innovation, ici. Avec ce partenariat, nous allons pouvoir bénéficier de l'expertise de spécialistes et instaurer les principes du bon usage du drone », poursuit Pierre Vollaire, le maire de la commune. Avec sa casquette de vice-président de l'association des maires de stations de montagne,

l'élus haut-alpin veut « s'inscrire dans le respect de la réglementation » et éviter « un développement anarchique du drone dans nos montagnes ». Tout en étant conscient « du développement important de la pratique » et de l'intérêt des drones pour de nombreuses applications. « À court terme, on va équiper la station de matériel performant, on ne fait pas dans le gadget », assure Pierre Vollaire. **Un camp de base pour la formation des télépilotes** Le centre de formation

d'excellence drone en montagne des Orres n'est pas un bâtiment qui viendrait tout juste de sortir de terre. Pour l'heure, la municipalité met à disposition des salles de formation et un terrain d'expérimentation extérieur pour la pratique. Benjamin Renault, président de la nouvelle structure, a passé près de 15 ans chez Airbus Helicopters en tant qu'ingénieur en génie industriel, avant de collaborer avec Patrolair. « Les stagiaires des différentes stations viennent se

former aux Orres pour la partie pratique du brevet professionnel de télépilote. Les formations spécifiques qui suivent sont assurées dans leurs stations », précise le spécialiste, gapençais depuis cinq ans. La formation initiale de télépilote de drone ne saurait suffire. Les compétences attendues pour localiser un skieur blessé à l'aide d'une caméra thermique étant différentes de celles nécessaires à des prises de vues promotionnelles. ● R.C.